

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS (DD- QEB)

Profil environnemental du projet : rappels

Action	Enjeux	Description	Référence aux cibles de l'association HQE
Ces priorités s'inscrivent dans une stratégie de bâtiment d'un bâtiment éligible <i>ad minima</i> au label EFFINERGIE (consommation inférieure ou égale à 50 % de la consommation de référence)			
TRAITEMENT PRIORITAIRE (TRÈS PERFORMANT)			
Conception bioclimatique	qualité de vie, qualité de travail	Assurer, par des moyens passifs (orientations, implantations, qualité de l'enveloppe et de la ventilation), la réalisation des conditions d'ambiance, et notamment du confort d'été, de l'éclairage naturel et de la qualité de l'air.	8, 10
Isolation de l'enveloppe	économie d'énergie limitation de l'effet de serre et maîtrise des coûts différés	Choix d'un principe et d'un niveau d'isolation très performant assurant la cohérence hiver / été.	4
Choix des énergies et des installations		Stratégie hybride (passif/actif) dans le choix des installations (chauffage, ventilation, éclairage) et de leurs performances. Recherche d'énergies renouvelables adaptées pour couvrir en totalité les consommations de chauffage (granulats de bois...), en tout ou partie les autres consommations (photovoltaïque...).	4
xTRAITEMENT APPROFONDI (PERFORMANT)			
Amélioration du confort acoustique	qualité de vie qualité de travail	Traiter la qualité acoustique espaces de travail au niveau performant de la norme NF S 31-080.	9
Choix environnemental des matériaux et techniques	économie de ressource, maîtrise des risques sur l'environnement, la qualité de vie et la santé	Privilégier les matériaux renouvelables : présence du bois souhaitée de façon non anecdotique, présence du grès, utilisation souhaitée du chanvre. Matériaux recyclés, à faible impact sur l'environnement et à faible risque sur la santé. Choix de système de ventilation assurant la qualité de l'air.	2, 11, 13
Économie d'eau	maîtrise des ressources maîtrise des coûts différés	Appareillage économe et autres dispositifs simples. Récupération des EP pour l'arrosage, le nettoyage et les WC (si autorisé par la DDRAS).	5
Pérennité des performances et des fonctions	enjeu de patrimoine	Assurer la pérennité des performances environnementales prioritaires (confort, énergie, eau). Système de gestion pour chaque occupant (GTB pour suivi des performances).	4, 5, 8, 9, 7
TRAITEMENT NORMAL (BASE)			
Maîtrise des déplacements	maîtrise des pollutions, limitation de l'effet de serre	Favoriser l'usage des 2 roues et des moyens de transport alternatif et doux.	1
Aménagement des es-	qualité de vie	Créer, en extérieur, une variété d'espaces agréables qui favorise leur usage (ombre, soleil, abri du vent, de la pluie ...) et qui	1



Cahier des charges de Développement Durable et de Qualité Environnementale des Bâtiments

Action	Enjeux	Description	Référence aux cibles de l'association HQE
paces extérieurs		puissent servir d'espaces de démonstration (mare pédagogique, composteur).	
Végétalisation des espaces extérieurs	préserver la biodiversité	Traiter la végétation et choisir les essences pour créer des écosystèmes vivants (nichoirs...) , en liaison avec le maillage écologique à l'échelle du territoire, et une gestion différenciée des espaces verts.	1
Gestion des eaux d'orage	maîtrise des pollutions	Mise en œuvre de dispositifs à la parcelle visant, par une rétention des eaux d'orage à réduire le débit de fuite. Phytoépuration des eaux de parkings, voiries et aires de livraison.	1, 5
Déchets	Economie de ressources Maîtrise des pollutions	Collecte en interne et locaux permettant de favoriser la valorisation des déchets.	6
Respect des riverains	voisinage	L'impact de l'équipement au regard des règles d'urbanisme ne pose pas de problème particulier aux riverains.	1
Chantier	voisinage, maîtrise des pollutions	Chantier à faibles nuisances portant notamment sur la maîtrise des nuisances (bruit, poussières, livraisons ...) aux riverains. Valorisation des déchets de chantier.	3

Pour mémoire, le projet ne s'inscrit pas dans une démarche de certification au regard des exigences de l'Association HQE®. En revanche, le Maître d'Ouvrage vise trois priorités fortes en termes de Développement Durable et de Qualité Environnementale des Bâtiments (DD-QEB) :

☞ concevoir un bâtiment « très basse consommation » ; ☞ la maîtrise des consommations d'énergie et de en satisfaisant *ad minima* aux exigences du label EFFINERGIE ou BBC 2005 et à une consommation de 37 KWh ep/m² SHON par an (au sens de la RT 2005 qui n'inclut pas l'ensemble des consommations) ou de 61 KWh ep/m² SDO par an en incluant l'ensemble des consommations ;

☞ la conception d'un bâtiment à fort confort de vie et d'usage qui intègre une réflexion appuyée sur les « m²heureux »®, qui satisfait des niveaux de performance élevés en particulier sur :

- . la qualité de l'éclairage naturel et artificiel,
- . la qualité acoustique,

- . la qualité de l'air... Ces exigences feront l'objet de vérifications systématiques en phase concours, de mise au point du projet et lors des travaux.